

## INSTRUCTEUR A L'AIDE SOCIALE GÉNÉRALE (H/F)

 **Titulaire ou Stagiairisation**
 **Chaumont (52)**
 **Fin de publicité : 05/12/2022**

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Adjoint administratif territorial
<b>Temps de contrat :</b> 39h/semaine  <b>Fondement juridique :</b> Titulaire ou stagiairisation	<b>Echelon 1 :</b> 1 707,21 € <b>R.I.F.S.E.EP. :</b> 300 € <b>Sujétion :</b> xx € « aucune sujétion applicable pour ces missions » <i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire.            Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i>

### Missions du service – positionnement de l'agent :

Placé sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle de la responsable du service Prestations à l'Autonomie.

### Tâches confiées :

- Gestion des demandes d'aide sociale générale sur un secteur géographique (ASG)
  - o Aide sociale à l'hébergement des personnes âgées ou en situation de handicap,
  - o Traitement de la prestation de compensation du handicap,
  - o Traitement de l'allocation compensatrice tierce personne,
  - o Traitement des demandes de services ménagers, de portage de repas, de frais d'inhumation.
- Les missions sont notamment les suivantes :
  - o Instruction des dossiers : analyse et synthèse
  - o Notification des dossiers,
  - o Gestion des successions : inscription hypothécaire et correspondance avec les notaires,
  - o Suivi des dossiers
  - o Dématérialisation des dossiers

### Profil recherché :

- connaissance des politiques autour des personnes âgées,
- sens de l'organisation,
- sens de l'écoute,
- confidentialité,
- qualités rédactionnelles,
- rigueur et disponibilité,
- sens du travail en équipe,
- maîtrise de l'outil informatique.

### Pourquoi nous rejoindre ?

**Les plus :** Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Organisation de travail :** Travail sur 5 jours en moyenne, 39h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00. 17 jours RTT et 25 jours de congés annuels.

Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de **télétravail** sur 12 mois.

### Comment candidater ?

Vous pouvez demander la fiche de poste complète  
 et adresser votre candidature à [contact.recrutement@haute-marne.fr](mailto:contact.recrutement@haute-marne.fr)  
 Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés.